

Communiqué conjoint

Signature d'une convention de coopération entre le Conseil de la Concurrence et l'Office des Changes

Le Conseil de la concurrence et l'Office des changes ont procédé à la signature d'une convention de coopération, ce mardi 04 octobre 2022 au siège du Conseil. Ce partenariat a pour objectif, la mise en place d'un cadre formalisé pour l'échange d'informations, de données et d'expertises en rapport avec les domaines d'intérêt commun.

Signée par M. Ahmed RAHHOU, Président du Conseil de la concurrence et M. Hassan BOULAKNADAL, Directeur Général de l'Office des Changes, cette convention de coopération permettra l'accès aux informations et études produites par les deux institutions dans le cadre de leurs missions respectives.

Le fondement de ce partenariat repose sur le rôle crucial des deux institutions, dans le développement et la modernisation de l'économie de notre pays. Il reflète leur ambition commune et leur ferme volonté à contribuer à l'amélioration du climat des affaires au Maroc, dans un contexte de concurrence mondiale de plus en plus ardue.

Cette convention de partenariat favorisera des actions en faveur de la régulation concurrentielle des marchés et in fine, la protection des consommateurs, en luttant contre les pratiques non concurrentielles, à la lumière des informations concernant les flux des échanges extérieurs des produits, des services et des capitaux.

De surcroît, ladite convention permettra l'accès aux informations et études produites par les deux parties dans le cadre de leurs missions respectives, mais également l'échange d'expérience et le développement des compétences de leurs collaborateurs, en matière de droit et économie de la concurrence ainsi qu'en termes de réglementation des changes. Les domaines de cette coopération englobent, également, l'organisation des séances de travail et rencontres sur des thématiques techniques et spécifiques, en rapport avec les champs d'action du Conseil de la concurrence et de l'Office des Changes.

Fait à Rabat, le mardi 04 octobre 2022